



**eau
seine
NORMANDIE**
Agence de l'eau ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

L'agence de l'eau accompagne les maîtres d'ouvrage dans la conception d'aménagements respectueux du cycle naturel de l'eau.

Une bonne gestion alternative des eaux pluviales passe par une bonne compréhension des pluies et des différents niveaux de services

Porteur de projet : **NORMANDIE AMÉNAGEMENT**

Ce projet d'aménagement de ZAC se situe à Giberville (14). Initié par la commune, il est porté par la société d'aménagement foncier Normandie aménagement.

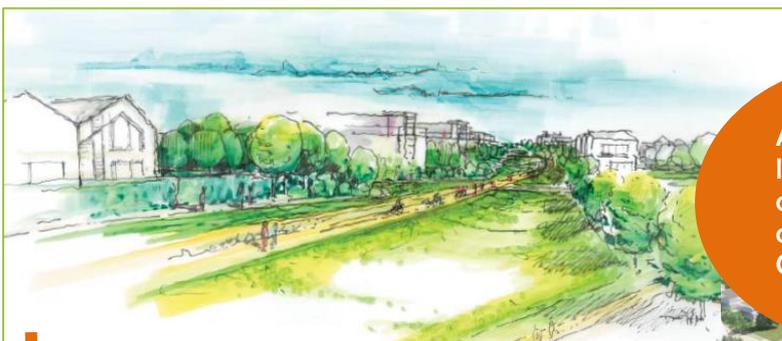
Ce **projet d'aménagement d'un nouveau quartier d'habitation** a été bien conçu notamment grâce à l'élaboration d'études préalables poussées. Avec des méthodes de dimensionnement bien maîtrisées, il intègre la **mise en œuvre de techniques alternatives tant en domaine privé que sur les parties communes et ceci pour une large gamme de pluies**, allant des épisodes de précipitation courants à rares (zéro rejet jusqu'à la centennale).

Cette gestion à ciel ouvert est rendue possible par la création de noues plantées et redans, de bassins de rétention et d'infiltration paysagers et peu profonds. **Le cheminement des ruissellements et le**

remplissage progressif du réseau de noues et des bassins pour différentes intensités de pluie participent à la culture du risque et à l'acceptation des inondations par la population. De plus, la création d'espaces de promenades, de jeux, de pique-nique,... mettent en avant l'aspect multifonctionnel du site.

L'agence de l'eau a distingué ce projet de gestion à la source des eaux pluviales d'une surface de 2,52 ha, suite à un appel à projets "démonstrateurs" de conception intégrée de nouveaux aménagements.

Afin d'assurer la pérennité et reproductibilité du projet et de limiter l'imperméabilisation, un cahier de prescriptions de la gestion des eaux pluviales à destination des acquéreurs des espaces privés a été réalisé (imposition de revêtement perméable pour une partie du stationnement en domaine privé, fiches techniques et note de calcul fournies pour aider à la conception, contrôles envisagés,...).



Perspective d'ambiance : l'Echarpe Verte composée de bassins d'infiltration paysagers en creux et peu profonds

Aménagement de la première phase de la ZAC "Chemin de Clopée" à Giberville (14).



Perspective du projet : gestion à ciel ouvert des eaux pluviales rendue possible par la création de toitures végétalisées, de noues, d'espaces verts en creux

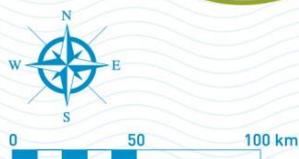
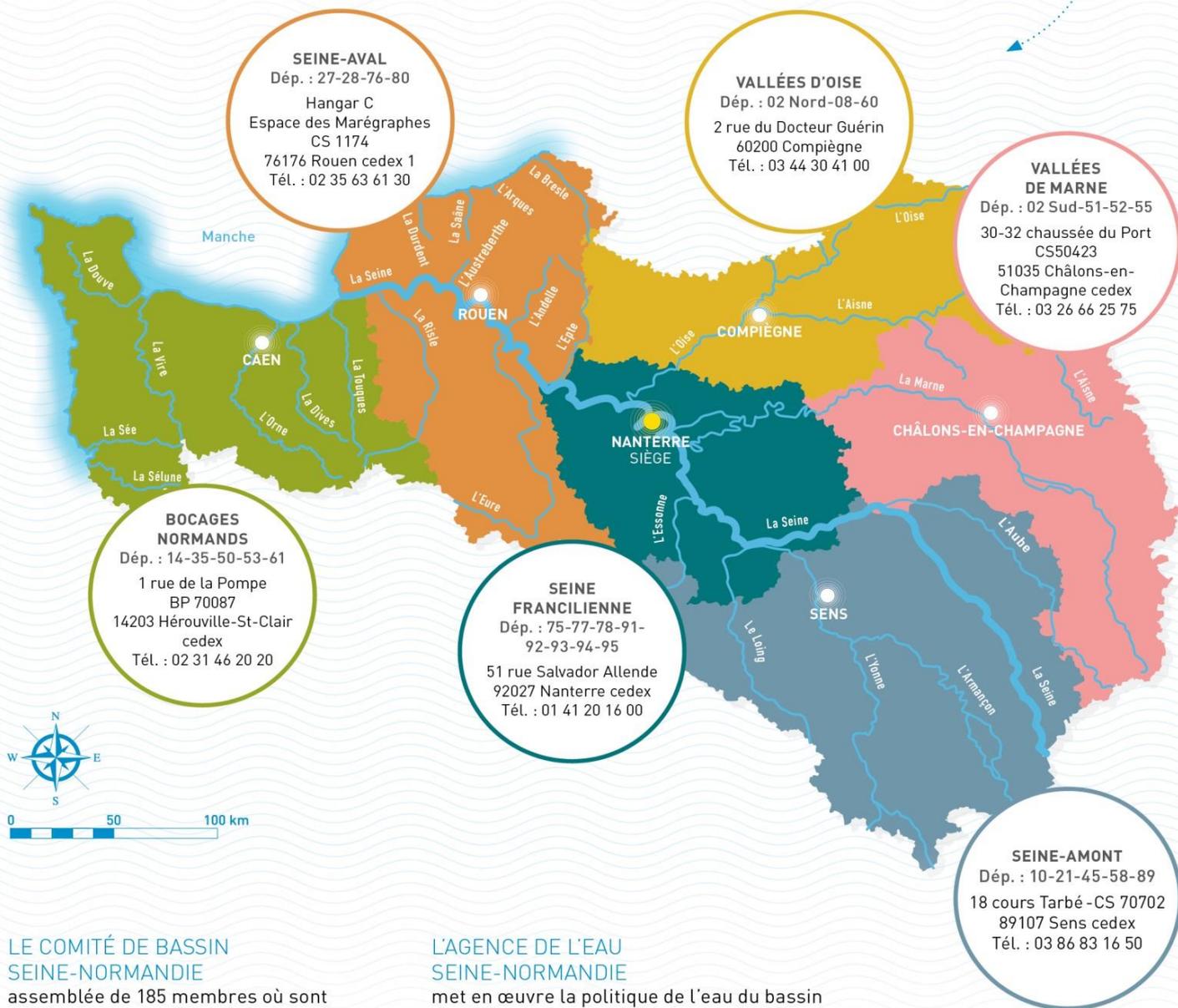
VOS INTERLOCUTEURS

SIÈGE

51, rue Salvador Allende
92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 16 00
seinenormandie.communication@aesn.fr

DIRECTIONS TERRITORIALES

L'organisation de l'agence de l'eau par directions territoriales favorise une intervention adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire.



LE COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

assemblée de 185 membres où sont représentés les collectivités, les usagers de l'eau (agriculteurs, industriels, consommateurs, pêcheurs, associations de protection de l'environnement...) et l'État, ce « parlement de l'eau » définit les grandes orientations de la politique de l'eau sur le bassin.

L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques.